



Saint-Constant

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Refonte règlementaire urbanistique : Des citoyens rassemblés pour une ville à leur image

Saint-Constant, le 30 mai 2016 — Le 24 mai dernier, la Ville de Saint-Constant était l'hôte d'une soirée « portes ouvertes » à Exporail afin de rencontrer les citoyens et de leur présenter la démarche de refonte de l'ensemble des règlements d'urbanisme. Près d'une centaine de personnes ont participé à cet événement visant à les informer sur le contexte et les prochaines étapes de cette refonte majeure.

À la suite d'une présentation contextuelle de la firme L'Atelier Urbain, qui accompagne la Ville dans ce projet de refonte, les professionnels de la Ville ont pu accueillir les citoyens à différents kiosques thématiques et répondre à leurs questions, commentaires et préoccupations. Les kiosques faisaient référence aux trois grandes orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) devant être respectées dans les outils de planification des MRC, puis des villes. Les principaux thèmes abordés étaient les aires TOD (*Transit-Oriented Development*) et l'organisation spatiale, les infrastructures et la mobilité durable ainsi que les parcs et espaces verts.



« Je suis heureux de constater l'intérêt que soulève cette démarche d'importance pour la Ville et ses citoyens et c'est grâce à votre participation que nous arriverons à bâtir une ville qui nous ressemble et qui nous rassemble » a rappelé Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant, lors de la soirée.

Plusieurs Constantins ont pu faire part de leur vision et de leurs besoins. Plus d'un citoyen a mentionné souhaiter voir diminuer la coupe d'arbre, créer des espaces verts 3D et construire de nouveaux parcs et trottoirs. Nombreux sont ceux qui désirent que le développement des aires TOD engendre l'ouverture de commerces de proximité et de lieux de détente.

Rappelons que depuis plusieurs mois, la Ville s'affaire à réviser sa réglementation d'urbanisme qui date de plus de vingt ans.

Rappel des objectifs de la refonte réglementaire urbanistique :

- Arrimer les règlements d'urbanisme avec la réalité actuelle de la Ville, les besoins de la population et les nouvelles tendances en matière d'aménagement
- Assurer la conformité aux orientations régionales (schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Roussillon et Plan métropolitain d'aménagement et de développement)
- Intégrer les principes du développement durable dans les outils de planification

Les citoyens auront l'occasion de s'exprimer sur les nouveaux règlements proposés lors de la consultation publique qui aura lieu à l'automne prochain.

La population est invitée à consulter régulièrement la plateforme d'information et de consultation citoyenne **batir.saint-constant.ca** pour prendre connaissance des présentations de cette soirée, connaître tous les détails en lien avec la démarche et émettre des questions et commentaires sur les enjeux qui les préoccupent. La participation des citoyens est essentielle pour enrichir la démarche et s'assurer que les nouveaux règlements répondent à leurs besoins.

– 30 –

Source :

Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@ville.saint-constant.qc.ca